



le **25/03/2013**
à Château Gontier (53)



Accueil du Président de l'Ambassade

Le Président a souhaité la bienvenue pour cette 4^{ème} Assemblée Générale de l'Ambassade Régionale des Confréries des Produits du Terroir et du Goût de la région des Pays de la Loire.

Il a remercié les invités d'honneur de leur présence à l'Assemblée Générale 2013 :

- Monsieur Philippe HENRY, Maire de la Commune de CHATEAU-GONTIER, Conseiller Général du Canton.
- Monsieur Jean Marie MULON, Directeur de Cabinet du Maire et du Président de la Ville et du Pays de Château Gontier, Délégué Général du Press'tiv@l INFO du Pays de Château-Gontier et Secrétaire Général des Plus Beaux Détours de France

Le Président a demandé d'excuser :

- Madame Solange MASSENAVETTE, Présidente du Conseil Français des Confréries (le COFRACO), elle a demandé au Président d'assurer les Confréries de son amitié.

Il a remercié les trois Confréries de la Mayenne, d'avoir fait preuve de beaucoup de dynamisme pour l'organisation de cette journée :

- La Confrérie du Veau de Château-Gontier
- La Confrérie des Tripaphages de Château-Gontier
- La confrérie des Chevaliers de l'Entrecôte d'Erve et Vègre

Il a excusé pour leur absence :

- la Confrérie de la Sardine de St Gilles Croix de Vie
- la Confrérie des Panses à Oie

Ces deux Confréries ont donné leurs pouvoirs.

A noter : Une seule confrérie absente qui n'a pas donné de pouvoir.

Le Président accueille des nouveaux membres de Bureau et de Conseil d'Administration :

- Monsieur Daniel GANICHAUD, Nouveau Grand Maître de la Confrérie des Gastronomes de la Mer et nouveau membre du Bureau de l'Ambassade, (Monsieur Claude DOUCET est délégué de cette Confrérie au Conseil d'Administration)
- Monsieur Jean Claude BECHEPOIS, Grand Maître de la Confrérie du Petit Sablé de Sablé sur Sarthe, nouveau membre du Bureau de l'Ambassade, (messieurs André ROUSSELIN, à défaut Jean Marc CANTON sont délégués au Conseil d'Administration),
- Monsieur Bernard TRIBONDEAU, nouveau Grand Maître de la Confrérie des Tripaphages est délégué au Conseil d'Administration de l'Ambassade.
- Monsieur Léandre ABELLARD, Vice-Président de la Confrérie Gastronomique Andouillette au Layon est délégué au conseil d'Administration de l'Ambassade.



La parole est ensuite donnée à Monsieur le Maire de la Commune de Château-Gontier qui a présenté sa commune et l'établissement : le Théâtre des Ursulines, qu'il a mis gracieusement à notre disposition pour la tenue de notre Assemblée générale. Le Président l'en a d'ailleurs remercié au nom de l'Ambassade et de toutes les Confréries adhérentes.

REMISE DE DIPLOMES D'HONNEUR :

Le Président a remis à Monsieur Philippe HENRY (Maire de Château-Gontier) et Monsieur Jean Marie MULON les diplômes d'honneur de l'Ambassade en reconnaissance de leur action en faveur des Confréries de l'Ambassade.



Avant de commencer la réunion proprement dite, le Président a demandé une minute de silence pour les consoeurs et les confrères des Confréries adhérentes de l'Ambassade et des autres Confréries de l'hexagone qui nous ont malheureusement quittés cette année. Il n'a cité que ceux et celles de l'Ambassade :

- Marc VERGNE, Dignitaire de la Confrérie du Petit Sablé de Sablé sur Sarthe. Marc VERGNE avait été Vice-Président de l'Ambassade pour le département de la Sarthe (72).
- Anne CERISIER, Grand maître de la Confrérie des Panses à Oie de Soudan. Anne CERISIER avait été Vice-Présidente de l'Ambassade pour le département de la Loire Atlantique (44).
- Teddy PRIN, Ambassadeur de la Confrérie Gastronomique de l'Andouillette au Layon de St Georges sur Loire.
- Robert FOUQUET, Dignitaire de l'Académie Culinaire de la Coquille St Jacques de Nantes.

Le Président fait part à l'assistance d'un travail énorme dont s'est chargé Bernard STRADI, le Trésorier Général de l'Ambassade, aidé de Christophe et Joëlle BASTIN pour la mise en forme informatique, concernant une présentation, sous forme de diaporama, des Confréries de la Région des Pays de la Loire et de la Bretagne, du Conseil Français des Confréries et de l'Ambassade Régionale. Un aperçu de ce travail remarquable est présenté à l'assistance en fin de réunion en conclusion des travaux.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

- Vote sur la radiation de l'Académie Culinaire de la Coquille St Jacques (ACCSJ)
- Rapport Moral du Président
- Rapport Financier du Trésorier Général
- Présentation du Budget Prévisionnel 2013
- Cotisations 2014
- Questions diverses nécessitant un vote de l'Assemblée
- Présentation du diaporama concernant l'histoire des Confréries

Le vote du tiers sortant du Bureau de l'Ambassade se fera à la toute prochaine réunion de Bureau comme le prévoient les statuts.

Le Secrétaire Général, Raymond LOUSSOUARN donne lecture des résultats des présences et absences.

Avant le vote pour la confirmation de la radiation de l'ACCSJ, le nombre total de Confréries adhérentes à l'Ambassade est de 26.

2 confréries sont absentes mais ont donné un pouvoir de représentation au Président :

- la confrérie des panses à Oie
- la Confrérie de la sardine de St Gilles Croix de Vie

2 confréries sont absentes mais n'ont pas donné de pouvoir :

- la Confrérie du Chausson aux Pommes de St Calais
- l'ACCSJ

22 confréries sont présentes le quorum est atteint à : 92%

Radiation de l'ACCSJ

L'ACCSJ ne voulant pas se conformer aux statuts du COFRACO et de l'Ambassade Régionale, un vote est demandé par le Président pour entériner leur radiation. L'ACCSJ voulait bien adhérer à l'Ambassade mais pas au COFRACO, le Président en avait averti l'an dernier le Consul Mestre de cette Confrérie qui a décidé de maintenir sa décision.

Les votants à raison d'une voix par Confrérie ont décidé la radiation de l'ACCSJ de l'Ambassade à l'unanimité.

L'effectif de l'Ambassade est désormais de 25 Confréries.

Rapport moral du Président

L'Ambassade Régionale des Confréries des Produits du Terroir et du Goût de la région des Pays de la Loire a été créée en 2008, elle est dans sa cinquième année d'existence. De dix Confréries lors de la création elle compte désormais vingt cinq confréries qui sont donc également toutes adhérentes au COFRACO.

Cette année on n'enregistre aucune nouvelle adhésion de confréries à l'Ambassade. Nous restons néanmoins en contact avec quelques Confréries du Maine et Loire et de la Loire Atlantique.

L'Ambassade et ses Confréries adhérentes essaient d'être présentes dans tous les grands événements de la région, dès lors qu'ils sont en conformité avec ses buts et ses objectifs. Le cap est pris, on continuera à le maintenir.

Etre reconnu par les Collectivités Territoriales et l'Etat n'est pas chose aisée. La reconnaissance par la Région des Pays de la Loire n'est toujours pas acquise : un rendez-vous demandé le 8 octobre 2012 auprès du Président de la Région avec rappel le 8 novembre n'a toujours pas trouvé de réponse.

Partout nous essayons d'expliquer les buts et les objectifs de l'Ambassade Régionale et de démontrer que les Confréries sont de véritables acteurs économiques pour la Région et le Pays. Nous nous invitons aussi dans les grandes manifestations événementielles.

Le rôle du COFRACO et des Ambassades Régionales est de mettre tout en œuvre pour assurer une bonne coordination des différentes actions des confréries en mettant en avant les produits du terroir dont elles font la promotion.

L'année 2012 a été, pour l'Ambassade et les Confréries adhérentes, riche en événements :

- Réception au Ministère de la Culture par le Ministre Frédéric MITTERRAND. Cette visite nous la devons au Président Régional des Cuisineries Gourmandes, Robert TOUCHET et au Président Départemental de la Vendée Charles PELTIER. Encore merci aujourd'hui de nous avoir si aimablement invités à leurs états généraux.
- Participation, pour la 2^{ème} année consécutive aux Fourchettes en Fêtes à St Etienne du Bois en Vendée. Ce fut une belle vitrine pour six Confréries de la région qui ont fait découvrir et déguster leurs produits.
- Participation pour la 1^{ère} fois au Festival des Vins de Loire à St Gilles Croix de Vie (85). Cinq Confréries de la région étaient présentes et ont fait découvrir et déguster leurs produits au moment de l'inauguration. Très beau succès médiatique et leur participation a été fortement appréciée.
- Participation à l'inauguration de la Foire de Béré. Madame BURON, Grand Maître de l'Académie du Châteaubriant avait aimablement proposé de partager son stand avec l'Ambassade.
- Participation à l'AG du COFRACO à Mortagne au Perche, les trois délégués de l'Ambassade Régionale étaient présents ainsi que des représentants des confréries de l'Ambassade.
- Participation au Jury des Vins de St Florent le Vieil, manifestation très bien organisée par un orfèvre en la matière : Henri Pierre GAUTIER de la Confrérie des Compagnons Vignerons de Joachim du Bellay. Henri Pierre est aussi l'un des deux Vice-présidents de l'Ambassade pour le département 49.
- Organisation, pour la 1^{ère} fois, d'un repas gastronomique lors de la Fête de la Gastronomie à Sallertaine en Vendée, le 22 septembre 2012. Très belle fête conviviale. Le compte-rendu a été largement commenté lors d'une réunion de CA et figure sur le site Internet de l'Ambassade.
- Réception au Quai d'Orsay par Laurent Fabius, dans le cadre de l'Association Bienvenue en France, relayée par le Secrétaire Général du COFRACO de la Confrérie du Canard du Pays de Challans qui a été invitée directement. Elle a été très remarquée : c'était la seule à présenter en plat chaud une dégustation des produits du Canard.

Le Président est revenu sur le sujet de la Fête de la Gastronomie pour faire passer un message de la part du Bureau Exécutif. Cette fête est tournante, chaque année un nouveau département est choisi. Pour 2013, c'est le département de la Loire Atlantique qui a été choisi, probablement sur les bords de l'Erdre.

Le Président tenait à préciser qu'il avait déploré un manque d'implication de certaines confréries pour l'édition 2012. Cette fête étant l'occasion avec l'AG de réunir l'ensemble des Confréries, sera considérée comme un chapitre régional. Le nombre de 160 convives en 2012 devra être largement dépassé. Le challenge que le Président propose de réussir cette année est d'atteindre le nombre de 400 personnes. La date retenue est le week-end du 22 septembre 2013.

Comme il le fait chaque année, le Président émet le souhait que les Confréries respectent davantage la charte de fréquentation confrérique qui a été signée par l'ensemble des Confréries adhérentes de l'Ambassade. Les résultats de l'enquête sur ce sujet ont été remis à chacune des Confréries et ont été mis sur le site Internet et démontrent à l'évidence que la réciprocité dans la fréquentation des chapitres était la meilleure réponse pour une participation plus importante et donnerait encore plus de solidarité entre les confréries.

Quelques questions sont posées :

- pourquoi une telle disparité entre les prix des repas en confréries ?
- peut on uniformiser les prix ?

Cette question a été posée maintes fois à notre Présidente Nationale. Sa réponse est la même que la nôtre : chaque Confrérie a un fonctionnement différent, des ressources différentes et les prestations des chapitres sont également différentes, il ne peut y avoir un semblant de canevas uniformisé, c'est totalement impossible. Le Président rappelle que

toutes les confréries sont souveraines chez elles, le Bureau Exécutif ne s'ingèrera jamais dans leur gestion ni leur fonctionnement. Des recommandations peuvent parfois être faites comme dans la tenue vestimentaire des convives, mais cela ne restera que des recommandations.

Le Président termine son rapport moral en mettant à l'honneur les membres du Bureau Exécutif : Raymond LOUSSOUARN (Secrétaire Général), Bernard STRADI (Trésorier Général), sans oublier le Webmaster, l'archiviste, Christophe BASTIN, qui font un travail remarquable à ses côtés.

En ce qui concerne le site Internet, il invite les Grands Maîtres des Confréries et les délégués à l'Ambassade 'Bureau et CA à s'abonner à la newsletter. Les infos leur arriveraient ainsi en temps réel.

Après avoir fait l'éloge de ses trois principaux collaborateurs, il remercie pour leur aide ponctuelle les Vice-Présidents Départementaux.

La conclusion :

Sachez que notre dynamisme, grâce à notre implication dans les différentes actions, à notre motivation et notre solidarité se voit à l'extérieur, nous en avons des confirmations tant de la part de notre Présidente Nationale du COFRACO : Solange MASSENAVETTE, que de la part des élus et des Confréries extérieures à la région, ayez toujours cela à l'esprit. Ce qui doit prédominer à l'Ambassade : c'est la solidarité, la convivialité et l'amitié entre tous.

Rapport financier du Trésorier Général

Non consultable sur le site. Envoyé uniquement aux membres du Conseil d'administration, et sur demande aux membres des confréries adhérentes.

Budget prévisionnel

Non consultable sur le site. Envoyé uniquement aux membres du Conseil d'administration, et sur demande aux membres des confréries adhérentes.

Soumis au vote des représentants de chaque confrérie les rapports moral, financier et le budget prévisionnel ont été adoptés à l'unanimité.

Cotisations

Le Président fait état que chaque année, le Trésorier dresse un état des dépenses, non comptabilisées dans les comptes de l'Ambassade et supportées par les trois membres du Bureau Exécutif sur leurs deniers personnels : cette année le montant ainsi répertorié qu'ils ne se font pas rembourser est de environ 1750€.

Par contre les cotisations sont toujours les mêmes depuis la création de l'Ambassade, il serait opportun de les augmenter, il propose une augmentation de 15 ou de 25€.

La discussion a été engagée, aucune décision n'a été prise. Il s'avère avec raison que chaque Confrérie en discutera dans leur réunion de bureau. Le souhait de chaque confrérie sera rapporté par le délégué au Bureau lors de la toute prochaine réunion de bureau de l'Ambassade et un vote interviendra lors de cette réunion pour choisir entre 15 ou 25€ d'augmentation.

Questions diverses

Les événements auxquels l'Ambassade participera :

- Fourchettes en Fête : la date n'est pas encore connue.

- Festival des Vins de Loire à St Gilles Croix de Vie : les 26-27 et 28 juillet 2013.

- Salon de l'Agriculture : sans l'aide logistique de la région, l'Ambassade ne veut pas s'engager, les Confréries ne doivent et ne peuvent pas supporter les frais.

- Fête de la Gastronomie : 22 septembre, probablement à Sucé sur Erdre.

- AG 2014 en Loire Atlantique. Jean Paul BASSET, Vice Président Départemental, en accord avec le Bureau Exécutif est chargé de l'organisation, il s'appuiera sur 2 confréries ou plus (à déterminer : proposition des Raisvins et des Gastronomes de la Mer) qui doivent s'associer pour l'organisation. La date prévue au départ (lundi 7 avril) est avancée en février 2014.

Diaporama présentation par Bernard STRADI

Exposé et diaporama sur l'histoire des confréries et le fonctionnement actuel des Confréries Gastronomiques et Œnologiques en conclusion des Travaux.

Le Secrétaire,
Raymond LOUSSOUARN

Le Président,
Alain BASTIN
1 le Grand Pavois - Les Océanes
85270 ST HILAIRE DE RIEZ
Tél : 06.07.55.72.16

Le Trésorier,
Bernard STRADI

Site Internet de l'Ambassade :
Adresse Mail :

<http://confreries.paysloire.free.fr>
confreries.paysloire@yahoo.fr